Cahier Des Charges
« Hockey 3x3 »
U15, U18, U20 et Sénior féminin

Le présent cahier des charges a été adopté par le Comité Directeur du 11/09/2026 sur proposition de la Commission Sportive Jeune (CSJ). Il a pour objectif de faciliter la mise en œuvre du format de jeu Hockey 3x3 pour les catégories U15, U18, U20 et Sénior Féminin en précisant certaines organisations et en rassemblant des éléments des statuts et règlements fédéraux. Il n'est donc pas exhaustif et doit être complété par les règlements en question.

Préambule

La mise en place du format Hockey 3x3 a pour objectif de répondre à la diversité des motifs de pratique et par conséquent de favoriser la fidélisation des licencié(e)s en soutenant l'identité club (réduction des recours au dispositif d'Alliance) et l'émergence d'une densité géographique plus forte.

NOTA :
- Les années d'âge des différentes catégories ainsi que les possibilités de sur-classement et de sous-classement sont ceux des règlements fédéraux.
- Ne sont pas autorisés à participer aux compétitions Hockey 3x3 mixité les joueurs disposant des statuts de Sportif de Haut Niveau, Sportifs de collectifs nationaux et Sportifs espoirs.
- Ne sont pas autorisées à participer aux compétitions Hockey 3x3 féminin les joueuses disposant des statuts de Sportif de Haut Niveau, Sportifs de collectifs nationaux et Sportifs espoirs.
- Pour les clubs engagés en Championnat de structures U18 et U20 et disposant d'une seconde équipe engagée en Championnat de France les membres de la liste des 11 joueurs bloqués dans l'équipe « structure » ne sont pas autorisés à participer aux compétitions Hockey 3x3 mixité.
- Pour les clubs engagés en Championnat de structures mais ne disposant pas d'une seconde équipe engagée en Championnat de France une liste de 11 joueurs bloqués dans l'équipe « structure » doit être établie. Les membres de cette liste ne sont pas autorisés à participer aux compétitions Hockey 3x3 mixité.
- Le championnat U15 5x5 n'étant pas assimilé à un Championnat de structures, les joueurs inscrits sur une liste bloquée demeurent éligibles à la participation aux compétitions de Hockey 3x3 mixité.
- Pour participer aux phases finales nationales ou de Zone, le/la licencié(e) doit avoir participé(e) au minimum à 2 tournois (saison régulière et/ou accession) d'une même équipe sauf pour les gardien(ne)s de but pour lesquel(le)s une seule participation est exigée sans condition d'équipe.

Seule une licence compétition autorise à participer aux compétitions Hockey 3x3, dans le respect des règlements FFHG. Toute joueuse souhaitant participer à une compétition autre que « Sénior Féminin » doit être titulaire d'une licence mixité.

- **Les rencontres organisées dans le format Hockey 3x3 et dans le format Hockey 5x5 ne peuvent pas être comptabilisées dans un seul et unique championnat.**

- **Concernant les catégories U15, U18 et U20, les Conseils de Zone ont la responsabilité de définir les formats des tournois et de programmer l'ensemble des rencontres Hockey 3x3 de la saison régulière et de la phase finale de Zone.**

- Le nombre de tournois Hockey 3x3 programmés sur la saison régulière doit avoisiner les 5 avec un minimum de 3.
- La programmation des rencontres de saison régulière doit être intercalée avec la programmation des rencontres Hockey 5x5.
- Les zones ont la responsabilité d'optimiser les disponibilités de glace pour se rapprocher de ce volume et de cette programmation.
- L'organisation de la phase finale de Zone doit impliquer tous les regroupements d'équipes selon des règles de qualification définies à la discrétion des Conseils de Zone en début de saison.

PRÉCISIONS RÉSERVÉES À LA ZONE :

Les clubs doivent collaborer à la construction d'alignements les plus cohérents possibles dans une recherche d'adversité optimale. Ainsi, lorsqu'un club engage plusieurs équipes celles-ci sont identifiées par une couleur et non un niveau.

- **Concernant la catégorie Sénior Féminin, la programmation des rencontres Hockey 3x3 est du ressort de la FFHG en cohérence avec la programmation des rencontres nationales Hockey 5x5.**
- **Pour les catégories U15, U18 et U20 ainsi que pour la catégorie Sénior Féminin, la programmation ou non, la détermination des règles de qualification et la définition du format de la phase finale nationale sont du ressort de la FFHG. Le présent cahier des charges est applicable sur ces événements.**

FORMAT DE JEU DU « HOCKEY 3x3 »

1. Aire de jeu

- **Quelle que soit la dimension de la surface de glace,** les matchs se déroulent dans la longueur de la patinoire.

- **Pour les aires de jeu de dimensions réglementaires (entre 56x26 et 60x30),** le traçage supplémentaire provisoire nécessaire se constitue :

- De 2 demi-cercles d'un rayon de 600 cm. Ce demi-cercle et le trapèze du gardien en arrière du but constituent la « zone dégagée »,
- D'un demi-cercle d'un rayon de 300 cm à l'opposé de celui des arbitres permettant de positionner sur la glace les tireurs lors de l'épreuve de tir au but.

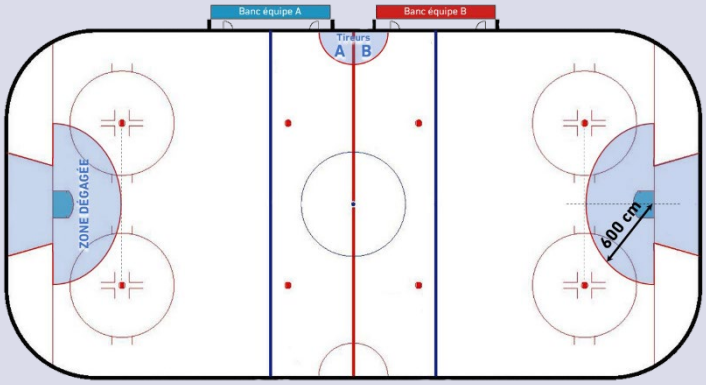

- **Pour les aires de jeu de dimensions non-réglementaires (inférieures à 56x26) disposant de tous les marquages,** le traçage supplémentaire provisoire nécessaire se constitue :

- De 2 demi-cercles dont le sommet passe par la ligne reliant les 2 points d'engagements. Ce demi-cercle et le trapèze du gardien en arrière du but constituent la « zone dégagée »,
- D'un demi-cercle d'un rayon de 300 cm à l'opposé de celui des arbitres permettant de positionner sur la glace les tireurs lors de l'épreuve de tir au but.

- **Pour les aires de jeu de dimensions non réglementaires (inférieures à 56x26) sans marquage,** le traçage supplémentaire provisoire nécessaire se constitue :

- D'une ligne médiane comprenant un point d'engagement central,
- Des lignes de but à une distance de 300 cm de la balustrade.
- D'une « zone dégagée » composée d'un demi-cercle d'un rayon de 400 cm en avant du but et d'un trapèze de 450 x 770 cm en arrière (cf. schéma ci-contre).
- D'un demi-cercle d'un rayon de 300 cm à l'opposé de celui des arbitres permettant de positionner sur la glace les tireurs lors de l'épreuve de tir au but.

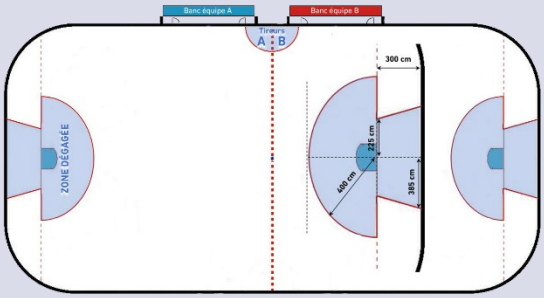

Remarque : des traçages supplémentaires matérialisant les zones de gardien peuvent être réalisés.

- Pour les patinoires disposant d'un classement fédéral limitant la pratique du hockey sur glace aux catégories U13 et Loisirs, une demande de dérogation doit être faite auprès de la commission équipements : e.ropert@ffhg.eu.

2. Format des rencontres

- **Les Conseils de Zone pour les catégories U15, U18 et U20 et la Fédération pour la catégorie Sénior Féminin** ont la responsabilité, au regard des recommandations ci-après, d'optimiser en fonction des contraintes de territoire, tout ou partie des éléments suivants

a) la réfection de glace,
b) la durée des matchs fixés par principe à 15 minutes,
c) le nombre de matchs qui composent les tournois (avec un plancher de 3 par équipes).

PRÉCISIONS RÉSERVÉES À LA ZONE :

La Zone Ouest :
- Autorise la suppression du surfaçage au terme des 3 premiers matches pour respecter le créneau de glace alloué au tournoi.
- Confirme la durée des matches à 15 minutes.
- Confirme un plancher de 3 matches par équipes sur les tournois à 4 équipes et un plancher de 4 matches par équipes lors des tournois à 3 équipes.

- **Les rencontres « Hockey 3x3 » de saison régulière prennent obligatoirement le format d'un tournoi** rassemblant **3** à 4 équipes ce qui représente un volume de glace minimum de **2H15**.

4 EQUIPES – 2H15	
M1 – 15'	A vs B
M2 – 15'	C vs D
M3 – 15'	A vs C
Réfection 20'	
M4 – 15'	B vs D
M5 – 15'	B vs C
M6 – 15'	A vs D

3 EQUIPES – 2H15	
M1 – 15'	A vs B
M2 – 15'	B vs C
M3 – 15'	A vs C
Réfection 20'	
M4 – 15'	B vs A
M5 – 15'	C vs B
M6 – 15'	C vs A

- **L'équipe A est le club organisateur.** Il est recommandé que les équipes B, C et D soient rangées par proximité géographique.

- **Afin de respecter le programme, les équipes doivent être prêtes en bord de glace 5' avant leur rencontre.**
- **Aucun délai minimum n'est requis** entre la fin du premier match et le début du second pour une même équipe.
- **Une réfection de glace doit être effectuée tous les 3 matches.**

- **Echauffement :**
- Il n'y a pas d'échauffement glace.
- Un échauffement hors glace est préconisé.

- **La durée de chaque match programmé dans un tournoi est de 15 minutes arrêts de jeu non décomptés sauf :**
- Sur les tirs de pénalité pour lesquels le chronomètre est arrêté de l'appel de la pénalité jusqu'au signal de l'arbitre indiquant au tireur de démarrer.
- Lorsqu'un joueur est blessé au point de ne pas pouvoir continuer à jouer ou se rendre à son banc des joueurs, le jeu ne doit pas être arrêté tant que l'équipe du joueur blessé n'a pas obtenu le contrôle du palet. Si l'équipe du joueur est en « contrôle du palet » au moment de la blessure, le jeu doit être immédiatement arrêté à moins que son équipe ne soit en position de marquer. Dans le cas où il est évident qu'un joueur a subi une blessure grave, l'arbitre peut arrêter le jeu immédiatement.

- **Aucun temps mort** ne peut être demandé.
- Aucune prolongation ne peut être organisée.
- **En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire,** une épreuve de 3 tirs au but aura d'abord lieu puis si nécessaire une épreuve de tirs au but en mort subite. Avant la rencontre, l'arbitre appellera les deux capitaines et procèdera au tirage au sort à l'aide d'une pièce de monnaie pour déterminer l'équipe qui commencera la série le cas échéant. Le vainqueur du tirage au sort aura le choix de commencer ou non la série. (cf. Article 7 ci-après dans le document pour plus de précision).

- **Délai entre 2 tournois :**
- En compétition officielle U15, U18, U20 et Sénior Féminin, tout joueur/joueuse peut participer à 2 tournois au cours de la même journée uniquement dans des catégories différentes ou avec la même équipe au sein d'une catégorie avec un temps de repos minimum de 1H30 entre la fin du premier tournoi et le début du deuxième.

3. Composition des équipes

- **Pour participer à un tournoi, une équipe doit présenter au début du tournoi :**
- Minimum 6 joueurs/joueuses de champ et 1 gardien(ne) de but.
- Maximum 9 joueurs/joueuses de champ et 2 gardien(ne)s de but.

- **Remarque :** l'objectif est de tendre à un nombre optimal de 7 joueurs/joueuses de champ et 1 gardien(ne) de but et de créer le plus d'équipes possibles au regard de l'effectif global disponible par catégorie dans un club.

- **Le recours au dispositif d'Alliance** n'est pas souhaité au regard de l'effectif nécessaire pour constituer une équipe mais n'est toutefois pas interdit (sauf en Sénior Féminin). Toute sollicitation de ce dispositif doit faire au préalable l'objet d'un échange avec la Zone et le ou les CTL en lien avec la Direction Technique Nationale pour les catégories U15, U18 et U20 ou la Commission Féminine en lien avec la Direction Technique Nationale pour la catégorie Sénior Féminin.

- **Chaque club membre d'une Alliance de structure** est incité à engager des équipes U15, U18 et U20 en son nom propre lorsqu'ils disposent d'un effectif suffisant par catégorie ou collaborer entre 2 clubs de l'Alliance lorsqu'un ou des effectifs sont insuffisants.

- **Liste de joueurs/joueuses bloqué(e)s :** aucune liste n'est mise en place hormis pour les clubs engagés en championnat de structure (voir préambule)

- **Au minimum un entraîneur et un dirigeant** (disposant d'une licence les autorisant à apparaitre sur la feuille de match) doivent être présents pour accompagner l'équipe lors d'un tournoi.

- **Les équipes doivent avoir au minimum 2 jeux de maillots :**
- L'équipe nommée en premier sur le programme doit revêtir des maillots de couleur foncée.
- La seconde équipe nommée sur le programme doit porter des maillots de couleur claire (de préférence blanc),
- Cependant, si les 2 équipes impliquées sont d'accord, elles peuvent interchanger la couleur de leurs maillots.

4. Affichage, annonce, distribution des points et publications

- **L'affichage, la publication des scores et des classements sont obligatoires.**

- **La distribution des points pour chaque match d'un tournoi est la suivante :**

Victoire temps réglementaire	3 pts
Victoire aux tirs au but	2 pts
Défaite aux tirs au but	1 pt
Défaite temps réglementaire	0 pt

- **Le classement de la saison s'établit au cumul de l'ensemble des points obtenus lors de tous les tournois.**

- Une équipe perd sa rencontre par forfait (- 5 buts et - 1 point) dès lors qu'elle n'est pas en mesure de présenter 6 joueurs/joueuses de champ et un gardien(ne) de but au début d'un match. Dans ce cas, le match doit se transformer en rencontre amicale si les autres équipes participantes sont en mesure de compléter l'effectif de l'équipe forfait à hauteur de 6 joueurs/joueuses de champ et un gardien(ne). Une nouvelle feuille de match devra alors être rédigée, portant mention de la composition nouvelle des deux équipes. À défaut le match ne peut se disputer.

- Si au début d'une rencontre les 2 équipes ne sont pas en mesure de présenter 6 joueurs/joueuses de champ et un gardien(ne) de but au début, les 2 équipes perdent cette rencontre par forfait (sanction automatique - 5 buts et - 1 point au classement du tournoi). Dans ce cas, le match doit se transformer en rencontre amicale si les autres équipes participantes sont en mesure de compléter l'effectif des 2 équipes forfait à hauteur de 6 joueurs/joueuses de champ et un gardien(ne). Une nouvelle feuille de match devra alors être rédigée, portant mention de la composition nouvelle des deux équipes. A défaut le match ne peut se disputer.

- Chaque équipe se présentant au minimum à 6 joueurs/joueuses et 1 gardien(ne) au début d'une rencontre peut disputer celle-ci tant qu'elle est en mesure de présenter 3 joueurs/joueuses de champ et un gardien(ne) : le score sera validé tant que ce seuil est respecté. En dessous de ce seuil de 3 joueurs/joueuses de champ et un gardien(ne) le match doit être arrêté. Chaque équipe en dessous de ce seuil perdra alors la rencontre (- 5 buts et 0 point).

5. Gestion des égalités dans les classements

Remarques :
- En cas de victoire par une série de tirs au but, le résultat final est réputé égal au résultat obtenu à la fin du temps réglementaire majoré d'un but.
- Pour toutes les méthodes ci-dessous, il ne sera tenu compte que des buts marqués "pour" ou "contre" uniquement au cours de la phase considérée.

En cas d'égalité de points entre deux ou plusieurs équipes, le classement se fera de la façon suivante :
a) Résultat du ou des matchs entre les équipes à égalité (nombre de points acquis).
b) En cas d'égalité de points pour les matchs disputés entre les équipes à égalité, il y aurait lieu de prendre en considération : d'abord le nombre de matches forfait concédés, puis, éventuellement, le nombre de matches arrêtés par manque d'effectif.
c) Dans le cas où la méthode précédente ne permettrait pas de départager les équipes à égalité, on soustraira les buts reçus des buts marqués par les équipes à égalité au cours de leurs rencontres mutuelles ; l'équipe ayant la plus grande différence positive sera classée d'abord, puis viendront ensuite, par ordre de différence décroissante, les autres équipes à égalité.

d) Dans le cas où la méthode précédente ne permettrait pas de départager les équipes à égalité, l'équipe ayant le plus de buts marqués au cours de leurs rencontres mutuelles sera classé d'abord, puis les autres équipes en fonction du nombre décroissant de buts marqués.
e) Si après cela il y avait toujours égalité, il y aurait lieu de prendre en considération : d'abord la différence de but générale, puis, éventuellement, le quotient général le plus élevé (buts marqués divisés par buts reçus).
f) Au cas où les quotients donneraient l'infini, zéro ou une égalité, l'équipe ayant marqué le plus grand nombre de buts sera classée d'abord, puis les autres équipes en fonction du nombre décroissant de buts marqués.
g) Si le départage n'a pu se faire avec les méthodes précédentes, il y aura lieu de prendre en compte les pénalités reçues par les équipes sur l'ensemble de la phase de compétition concernée. La ou les équipes seront d'abord classées par ordre croissant sur le « cumul temps des pénalités majeures et de méconduite » reçues, puis si cela n'aboutit pas sur le « cumul des tirs de pénalité concédés ».

6. Formats d'opposition et règles de jeu spécifiques au Hockey 3x3

- Les rencontres se disputent à **3 contre 3 plus un gardien de but**.
- **Les changements** s'effectuent sous forme libre (changements volants).
- **La substitution du gardien de but** au profit d'un(e) joueur/joueuse de champ supplémentaire est autorisée.
- **Les « charges avec le corps »** sont interdites**.**
- **Hors-jeu :**

- Sur les surfaces de jeu de 40x20 à 60x30 disposant de tous les marquages, les règles de hors-jeu s'appliquent.
- Sur les surfaces de jeu non réglementaires sans marquage**,** aucune règle de hors-jeu n'est appliquée.

- **Seule « une mise au jeu » au début du match est effectuée.** Dans toutes les autres situations, **la règle de « la zone dégagée »** s'applique pour permettre au gardien de relancer **obligatoirement avec sa crosse** selon 3 situations différentes :

- **Lors d'un arrêt du gardien, d'un but ou d'un palet sorti de l'aire de jeu en zone offensive** : tous les adversaires doivent sortir rapidement de cette zone jusqu'à la remise en jeu du gardien.
- **Lors d'un hors-jeu ou d'un palet sorti de l'aire de jeu en zone neutre,** le palet est donné au gardien de l'équipe non fautive dans « sa zone dégagée ». Dans ce cas, l'équipe adverse doit rester derrière sa ligne bleue offensive (ou derrière la ligne rouge médiane pour les aires de jeu non réglementaires sans marquage) jusqu'à la remise en jeu du gardien.
- **Lors de l'application de la règle du « retour interdit dans le demi-terrain ».** Cette règle s'applique lorsque l'équipe à l'offensive après être rentrée en zone offensive en ressort avec le contrôle, par une passe ou en le transportant, et franchit la ligne rouge médiane. **Dans ce cas également,** le palet doit être donné au gardien de l'équipe non fautive dans « sa zone dégagée » et l'équipe adverse rester derrière sa ligne bleue offensive (ou derrière la ligne rouge médiane pour les aires de jeu non réglementaires sans marquage) jusqu'à la remise en jeu du gardien
- **Tout abus de temps par le gardien pour remettre en jeu peut être sanctionné d'un tir de pénalité**.

- **Dégagement interdit :**

- La règle du « dégagement hybride » est appliquée.
- **Tout « dégagement interdit » volontaire** ou dans l'intention de mettre un but dans une cage déserte suite à la substitution du gardien adverse par un joueur de champ **est sanctionné d'un tir de pénalité**. Toute tentative d'un jeu offensif, notamment une passe, qui avorterait n'est en revanche pas pénalisée.

- **Pénalités :**

- Toute pénalité mineure est sanctionnée d'un tir de pénalité.
- Toute pénalité majeure est sanctionnée d'un tir de pénalité ainsi que d'une exclusion pour le match en cours.
- Toute méconduite pour le match est sanctionnée d'un tir de pénalité ainsi que d'une exclusion du tournoi en cours et donne lieu au déclenchement d'une procédure disciplinaire dans le respect des règlements FFHG.

- **La « procédure de tir de pénalité »** est la suivante :

- Le tireur se place au point d'engagement central avec le palet et les 5 autres joueurs des 2 équipes se positionnent statiques derrière lui en arrière de la ligne bleue défensive (ou derrière la ligne rouge médiane pour les aires de jeu non réglementaires sans marquage),
- Le tireur démarre au signal de l'arbitre et lorsque celui-ci prend le contrôle du palet, les 5 joueurs des 2 équipes peuvent démarrer,
- Les joueurs « non tireurs » ne peuvent pas subtiliser le palet au tireur avant sa confrontation avec le gardien,
- Le jeu se poursuit dans l'enchaînement de la confrontation du tireur avec le gardien.

7. Règlement des épreuves de tirs au but

- Compte tenu qu'il n'y a pas de prolongation, il n'y a pas de surfaçage.
- Les tirs au but seront exécutés aux deux extrémités de la patinoire.
- La première série de tirs au but s'effectue avec 3 joueurs de champ différents de chaque équipe. Les 3 premiers tireurs de chaque équipe sont sur la glace en zone neutre (dans la zone délimitée dédiée) en attente de leur passage. A la suite de leur passage sur l'épreuve de tir au but, chaque joueur retourne s'assoir sur le banc de son équipe. Les gardiens de but restent dans leur cage lors de ces épreuves de tirs au but.
- Sont éligibles pour participer à l'épreuve de tirs au but les quatre gardiens de but et tous les joueurs de champ des deux équipes figurant sur la feuille de match à l'exception de tout joueur exclu pour une pénalité majeure ou une pénalité de méconduite qui doit rester au vestiaire et de tout joueur purgeant une pénalité imposée pendant la série de tirs au but qui doit rester au banc des pénalités ou au vestiaire jusqu'à la fin de la série.
- Les gardiens de but défendront les mêmes buts que ceux qu'ils défendaient pendant la rencontre. Seul un gardien de but ou un gardien de but remplaçant est autorisé à occuper le poste de gardien de but lors des tirs au but, néanmoins, un joueur de champ est autorisé à occuper le poste de gardien de but lors des tirs au but uniquement si le gardien de but titulaire et son remplaçant sont blessés ou purgent une pénalité qui les a exclus du jeu (Ce joueur doit observer les mêmes règles qu'un gardien de but normal durant l'exécution du tir. Cependant, il n'est pas obligé de porter l'équipement intégral).
- Les gardiens de chaque équipe pourront être changés après chaque tir. Si un tir doit être retiré pour n'importe quelle raison, le joueur de champ et le gardien doivent rester les mêmes, excepté lors de blessure.
- Les tirs seront exécutés en suivant la procédure décrite dans le livre des règles de jeu officielles de l'IIHF (cf. Règles n°84.4).
- Les joueurs des deux équipes tireront alternativement jusqu'à ce qu'un but décisif soit marqué. Si l'issue du match est connue avant la fin des 6 tirs, le ou les tirs restant(s) ne seront pas effectués.
- Si le résultat est toujours égal après les 3 tirs de chaque équipe, la procédure continuera, sous forme de « mort subite », par un joueur de chaque équipe (identique ou différent à chaque tir). Tout joueur de champ éligibles, y compris ceux qui ont déjà participé à la première partie de l'épreuve, pourra effectuer autant de tours de mort-subite qu'il sera nécessaire.
- L'équipe qui a effectué le premier tir au but décisif lors de la première série de 3 tirs tirera en second pour le 4ème tir ainsi que les tirs suivants.
- Le match sera terminé dès l'instant où l'affrontement de deux joueurs donnera le résultat décisif.
- Le marqueur officiel enregistrera tous les tirs en indiquant les joueurs et les gardiens concernés ainsi que les buts marqués.
- Seul le but décisif comptera dans le résultat du match et sera attribué au joueur qui aura marqué et au gardien concerné.

8. Arbitrage et table de marque

- **L'arbitrage du « Hockey 3x3 » est de la responsabilité du club organisateur** qui désigne deux arbitres de niveau « club » voir de niveau « régional » ou « national » par rencontre du tournoi en fonction de ses capacités internes.

- Concernant, les années d'âge autorisées à officier en fonction des catégories il faut se référer à l'article 3.3 du Règlement des Activités Sportives.

- Concernant la tarification, il faut se référer à l'annexe 2 du Règlement financier « Barème des indemnités d'arbitrage ».

9. Table de marque

- **La table de marque est composée de 3 officiels :** 1 Secrétaire, 1 Chronométreur et 1 Statisticien chargé d'identifier et d'annoncer les buteurs au Secrétaire. Tous doivent être titulaires d'une licence autorisant à être à la table de marque (cf. RALM).

10. Gestion administrative des formats de rencontres

- **Les Zones mettent en ligne** en début de saison des bordereaux et feuilles de match numériques pour chaque tournoi.
- **En se connectant via l'adresse « nomdelavilleduclub.astffhg@gmail.com »,** tous les clubs participants à un tournoi ont la responsabilité de renseigner en ligne leur bordereau au plus tard 4 jours avant le tournoi.
- **Les clubs doivent toutefois présenter l'extrait des licences HockeyNet le jour du tournoi** et peuvent modifier leur bordereau avant leur première rencontre en lien avec la Table de marque.
- **Toujours via l'adresse « nomdelavilleduclub.astffhg@gmail.com »,** la table de marque du club organisateur a la responsabilité de compléter les feuilles de match numérique.
- **La Zone a ensuite la responsabilité de valider les résultats des rencontres** afin qu'ils soient comptabilisés dans les classements.

PRÉCISIONS RÉSERVÉES À LA ZONE :

PHASES FINALES NATIONALES ET DE ZONE

NOTA : Chaque saison les Conseils de Zone proposent à la CSJ le format de la saison régulière et des phases finales de Zone ainsi que les modalités de qualification pour les phases finales nationales pour les catégories U15, U18 et U20.

- **La CSJ définit chaque saison le nombre d'équipes qualifiées par Zone et les formats de phase finales nationales.**

1. Qualification aux phases finales nationales et de Zone

1.1 Catégorie U15

- **Zone Nord Est :** 43 équipes engagées sont réparties en 12 groupes géographiques de 3 ou 4 équipes qui disputent chacun 3 tournois de saison régulière. A l'issue de cette saison régulière,

- **4 groupes d'accès au tournoi final national** sont composés sur des critères géographiques pour disputer un tournoi de qualification le 16 ou 17/01/2027 :

Accès national A	1er Groupe 1	2ème Groupe 1	1er Groupe 2	2ème Groupe 2
Accès national B	1er Groupe 3	1er Groupe 4	1er Groupe 5	1er Groupe 6
Accès national C	1er Groupe 7	1er Groupe 8	1er Groupe 9	1er Groupe 10
Accès national D	1er Groupe 11	2ème Groupe 11	1er Groupe 12	2ème Groupe 12

➢ Le 1er de chaque groupe est qualifié pour le tournoi final national à 8 équipes.

- **7 groupes d'accès au tournoi final de Zone** sont composés sur des critères géographiques pour disputer un tournoi de qualification le 16 ou 17/01/2027 en priorité :

Accès zone A	3ème Groupe 1	4ème Groupe 1	3ème Groupe 2	4ème Groupe 2
Accès zone B	2ème Groupe 3	3ème Groupe 3	2ème Groupe 4	3ème Groupe 4
Accès zone C	2ème Groupe 5	3ème Groupe 5	2ème Groupe 6	3ème Groupe 6
Accès zone D	4ème Groupe 6	2ème Groupe 7	3ème Groupe 7	3ème Groupe 8
Accès zone E	2ème Groupe 8	4ème Groupe 8	2ème Groupe 9	3ème Groupe 9
Accès zone F	4ème Groupe 9	2ème Groupe 10	3ème Groupe 10	
Accès zone G	3ème Groupe 11	4ème Groupe 11	3ème Groupe 12	4ème Groupe 12

➢ Le 1er de chaque groupe est qualifié pour le tournoi final de Zone à 7 équipes.

- **Zone Ouest :** 26 équipes engagées sont réparties en 8 groupes géographiques de 3 ou 4 équipes qui disputent chacun 3 tournois de saison régulière. A l'issue de cette saison régulière,

- **2 groupes d'accès au tournoi final national** sont composés sur des critères géographiques pour disputer un tournoi de qualification le 16 ou 17/01/2027 :

Accès national A	1er Groupe 1	1er Groupe 2	1er Groupe 3	1er Groupe 4
Accès national B	1er Groupe 5	1er Groupe 6	1er Groupe 7	1er Groupe 8

➢ Le 1er de chaque groupe est qualifié pour le tournoi final national à 8 équipes.

- **5 groupes d'accès au tournoi final de Zone** sont composés sur des critères géographiques pour disputer un tournoi de qualification le 16 ou 17/01/2027 en priorité :

Accès zone A	2ème Groupe 1	3ème Groupe 1	2ème ou 3ème ou 4ème Groupe 2*	2ème ou 3ème ou 4ème Groupe 2*
Accès zone B	2ème Groupe 3	3ème Groupe 3	2ème ou 3ème ou 4ème Groupe 2*	2ème ou 3ème ou 4ème Groupe 2*
Accès zone C	2ème Groupe 4	3ème groupe 4	4ème Groupe 4	2ème ou 3ème Groupe 5*
Accès zone D	2ème Groupe 6	3ème groupe 6	4ème Groupe 6	2ème ou 3ème Groupe 5*
Accès zone E	2ème Groupe 7	3ème groupe 7	2ème Groupe 8	3ème Groupe 8

* En fonction de la proximité du lieu d'organisation si possible.

➢ Le 1er de chaque groupe est qualifié pour le tournoi final de Zone à 5 équipes.

- **Zone Sud Est :** 25 équipes engagées sont réparties en 7 groupes géographiques de 3 ou 4 équipes qui disputent chacun 4 tournois de saison régulière. A l'issue de cette saison régulière,

- **2 groupes d'accès au tournoi final national** sont composés sur des critères géographiques pour disputer un tournoi de qualification le 16 ou 17/01/2027 :

Accès national A	1er Groupe 1	1er Groupe 2	1er Groupe 3	1er Groupe 4
Accès national B	1er Groupe 5	1er Groupe 6	1er Groupe 7	

➢ Le 1er de chaque groupe est qualifié pour le tournoi final national à 8 équipes et le 2ème pour le tournoi final de Zone à 8 équipes.

- **6 groupes d'accès au tournoi final de Zone** sont composés sur des critères géographiques pour disputer un tournoi de qualification le 16 ou 17/01/2027 en priorité :

Accès zone A	2ème Groupe 1	3ème Groupe 1	4ème Groupe 1
Accès zone B	2ème Groupe 2	3ème Groupe 2	4ème Groupe 2
Accès zone C	2ème Groupe 3	3ème Groupe 4	4ème Groupe 4
Accès zone D	2ème Groupe 4	3ème Groupe 4	2ème Groupe 5
Accès zone E	2ème Groupe 6	3ème Groupe 6	3ème Groupe 5
Accès zone F	2ème Groupe 7	3ème Groupe 7	4ème Groupe 7

➢ Le 1er de chaque groupe est qualifié pour le tournoi final de Zone à 8 équipes.

1.2 Catégorie U18

• **Zone Nord Est :** 35 équipes engagées sont réparties en 10 groupes géographiques de 3 ou 4 équipes qui disputent chacun 3 tournois de saison régulière. A l'issue de cette saison régulière,

- **4 groupes d'accès au tournoi final national** sont composés sur des critères géographiques pour disputer un tournoi de qualification le 09 ou 10/01/2027 :

Accès national A	1er Groupe 1	2ème Groupe 1	1er Groupe 2	2ème Groupe 2
Accès national B	1er Groupe 3	1er groupe 4	1er Groupe 5	2ème Groupe 5
Accès national C	1er Groupe 6	1er Groupe 7	2ème Groupe 7	1er Groupe 8
Accès national D	1er Groupe 9	1er Groupe 10	2ème Groupe 10	

➢ Le 1er de chaque groupe est qualifié pour le tournoi final national à 8 équipes.

- **5 groupes d'accès au tournoi final de Zone** sont composés sur des critères géographiques pour disputer un tournoi de qualification le 09 ou 10/01/2027 en priorité :

Accès zone A	3ème Groupe 1	4ème Groupe 1	3ème Groupe 2	4ème Groupe 2
Accès zone B	2ème Groupe 3	3ème Groupe 3	2ème Groupe 4	3ème Groupe 4
Accès zone C	3ème Groupe 5	4ème Groupe 5	2ème Groupe 6	3ème Groupe 6
Accès zone D	3ème Groupe 7	4ème Groupe 7	2ème Groupe 8	3ème groupe 8
Accès zone E	2ème Groupe 9	3ème Groupe 9	3ème Groupe 10	4ème Groupe 10

➢ Le 1er de chaque groupe est qualifié pour le tournoi final de Zone à 5 équipes.

• **Zone Ouest :** 22 équipes engagées sont réparties en 6 groupes géographiques de 3 ou 4 équipes qui disputent chacun 3 tournois de saison régulière. A l'issue de cette saison régulière,

- **2 groupes d'accès au tournoi final national** sont composés sur des critères géographiques pour disputer un tournoi de qualification le 09 ou 10/01/2027 :

Accès national A	1er Groupe 1	1er Groupe 2	1er Groupe 3
Accès national B	1er Groupe 4	1er Groupe 5	1er Groupe 6

➢ Le 1er de chaque groupe est qualifié pour le tournoi final national à 8 équipes.

- **5 groupes d'accès au tournoi final de Zone** sont composés sur des critères géographiques pour disputer un tournoi de qualification le 09 ou 10/01/2027 en priorité :

Accès zone A	2ème Groupe 1	3ème Groupe 1	4ème Groupe 1	2ème ou 3ème Groupe 2*
Accès zone B	2ème Groupe 3	3ème Groupe 3	2ème ou 3ème Groupe 2*	2ème ou 3ème Groupe 2*
Accès zone C	2ème Groupe 4	3ème Groupe 4	4ème Groupe 4	
Accès zone D	2ème Groupe 5	3ème Groupe 5	4ème Groupe 5	
Accès zone E	2ème Groupe 6	3ème Groupe 6	4ème Groupe 6	

* En fonction de la proximité du lieu d'organisation si possible.

➢ Le 1er de chaque groupe est qualifié pour le tournoi final de Zone à 5 équipes.

• **Zone Sud Est :** 21 équipes engagées sont réparties en 7 groupes géographiques de 3 ou 4 équipes qui disputent chacun 4 tournois de saison régulière. A l'issue de cette saison régulière,

- **2 groupes d'accès au tournoi final national** sont composés sur des critères géographiques pour disputer un tournoi de qualification le 09 ou 10/01/2027 :

Accès national A	1er Groupe 1	1er Groupe 2	1er Groupe 3	1er Groupe 4
Accès national B	1er Groupe 5	1er Groupe 6	1er Groupe 7	

➢ Le 1er de chaque groupe est qualifié pour le tournoi final national à 8 équipes et les 2ème et 3ème pour le tournoi final de Zone à 8 équipes.

- **4 groupes d'accès au tournoi final de Zone** sont composés sur des critères géographiques pour disputer un tournoi de qualification le 09 ou 10/01/2027 en priorité :

Accès zone A	2ème Groupe 1	3ème Groupe 1	2ème Groupe 2	3ème Groupe 2
Accès zone B	2ème Groupe 3	3ème Groupe 3	2ème Groupe 4	3ème Groupe 4
Accès zone C	2ème Groupe 5	3ème Groupe 5	2ème Groupe 6	
Accès zone D	2ème Groupe 7	3ème Groupe 7	3ème Groupe 6	

➢ Le 1er de chaque groupe est qualifié pour le tournoi final de Zone à 8 équipes.

1.3 Catégorie U20

- **Zone Nord Est :** 3 équipes engagées constituant 1 groupe qui dispute 3 tournois de saison régulière.

La CSJ et la Zone étudieront la possibilité ou non des mettre en place une phase finale de Zone et/ou nationale et définiront le cas échéant leur format et leur positionnement dans le calendrier.

- **Zones Ouest et Sud Est :** aucune équipe engagée.

2. Format de la phase finale nationale

- **La phase finale prend la forme d'un Tournoi à 8 équipes organisé selon le tableau ci-dessous.**

	HORAIRE		MATCHES	ÉQUIPES		SCORE		POINTS	
SÉRIE N°1	9H00	1	12' + ETB si besoin	A	B				
	9H15	2	12' + ETB si besoin	C	D				
	9H30	3	12' + ETB si besoin	E	F				
	9H45	4	12' + ETB si besoin	G	H				
	10H00 / 10H15	SURFACAGE							
SÉRIE N°2	10H15	5	12' + ETB si besoin	C	A				
	10H30	6	12' + ETB si besoin	D	B				
	10H45	7	12' + ETB si besoin	H	F				
	11H00	8	12' + ETB si besoin	G	E				
	11H15 / 11H45	SURFACAGE							
SÉRIE N°3	11H45	9	12' + ETB si besoin	B	C				
	12H00	10	12' + ETB si besoin	A	D				
	12H15	11	12' + ETB si besoin	F	G				
	12H30	12	12' + ETB si besoin	E	H				
	12H45 / 13H00	SURFACAGE							
SÉRIE N°4	13H00	13	12' + ETB si besoin	C	F				
	13H15	14	12' + ETB si besoin	B	G				
	13H30	15	12' + ETB si besoin	D	E				
	13H45	16	12' + ETB si besoin	A	H				
	14H00 / 14H30	SURFACAGE							
SÉRIE N°5	14H30	17	12' + ETB si besoin	G	C				
	14H45	18	12' + ETB si besoin	F	B				
	15H00	19	12' + ETB si besoin	H	D				
	15H15	20	12' + ETB si besoin	E	A				
	15H30 / 15H45	SURFACAGE							
SÉRIE N°6	15H45	21	12' + ETB si besoin	D	G				
	16H00	22	12' + ETB si besoin	C	H				
	16H15	23	12' + ETB si besoin	A	F				
	16H30	24	12' + ETB si besoin	B	E				
	16H45 / 17H15	SURFACAGE							
SÉRIE N°7	17H15	25	12' + ETB si besoin	G	A				
	17H30	26	12' + ETB si besoin	F	D				
	17H45	27	12' + ETB si besoin	H	B				
	18H00	28	12' + ETB si besoin	E	C				
	18H15 / 18H30	SURFACAGE							
CLASSEMENT	18H30	29	15' + ETB si besoin	7ème	8ème				
	18H50	30	15' + ETB si besoin	5ème	6ème				
	19H10 / 19H30	SURFACAGE							
	19H30	31	15' + ETB si besoin	3ème	4ème				
	19H50	32	15' + ETB si besoin	2ème	1ère				
	20H15	REMISE DES PRIX							

- **Durée des rencontres : 12' + Epreuve de tir au but si nécessaire**
- **Toutes les équipes se rencontrent en phase régulière puis dispute 1 match de classement :**

- Soit 8 matches par équipe,
- Soit 32 matches en tout, répartis en 28 matches de 1er tour et 4 matches de classement.
- Les matches sont de courte durée aussi le rythme d'enchaînement des rencontres afin que les équipes n'est pas de temps d'attente trop élevés est un élément important.
- LA CSJ se réserve la possibilité de supprimer les matches de classement pour condenser le programme.

3. Format de la phase finale de Zone

3.1 Catégorie U15

- **Zone Nord Est :** organisation d'un tournoi final à 7 équipes (durée de 6H45 pour des rencontres de 12' ou 9H00 pour des rencontres de 15' + Remise des prix).
- **Zone Ouest :** organisation d'un tournoi final à 5 équipes (durée de 4H00 pour des rencontres de 15' + Remise des prix).
- **Zone Sud Est :** organisation d'un tournoi final à 8 équipes (durée de 11H00 pour des rencontres de 12' + Remise des prix).

3.2 Catégorie U18

- **Zone Nord Est :** organisation d'un tournoi final à 5 équipes (durée de 4H00 pour des rencontres de 15' + Remise des prix).
- **Zone Ouest :** organisation d'un tournoi final à 5 équipes (durée de 4H00 pour des rencontres de 15' + Remise des prix).
- **Zone Sud Est :** organisation d'un tournoi final à 8 équipes (durée de 11H00 pour des rencontres de 12' + Remise des prix).

3.3 Catégorie U20

- **La CSJ et la Zone Nord Est** étudieront la possibilité ou non des mettre en place une phase finale de Zone et/ou nationale et définiront le cas échéant leur format et leur positionnement dans le calendrier.